



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLEANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

A l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 2 avril 2002, à 20h00 à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Gilles Vinet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption des procès verbaux du 4 mars et 26 mars 2002
- 3- Correspondances
- 4- Adoption des dépenses
- 5- Dépôt du rapport vérificateur pour l'année 2001
- 6- Amendement au règlement sur les nuisances
- 7- Congrès association des directeurs municipaux
- 8- Demande d'amendement piscine chemin du Cap
- 9- Réparation & rénovation entrée # 2 escaliers & paliers
- 10- Demande Société d'Agriculture C.B.I.O.
- 11- Varia M.R.C.
- 12- Période de Questions
- 13- Levée de l'assemblée

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Martin Giguère et secondé par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

ITEM 2 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU 4 MARS ET 26 MARS 2002

L'Adoption des procès verbaux est proposée par Gilles Vinet et secondé par Lina Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 3 CORRESPONDANCES

ITEM 4 ADOPTIONS DES DÉPENSES

LISTE DES DÉPENSES

Yoland Dion	447.00
Dominique Labbé	149.00
Martin Giguère	149.00
Lina Labbé	149.00
Lauréanne Dion	149.00
Jules Roberge	149.00
Gilles Vinet	149.00
Sylvie Beaulieu	78.22
Sylvie Beaulieu	505.81

02-36

02-37



N° de résolution
ou annotation

M.R.C.	7 918.67
M.R.C.	3 316.99
Simard Anick	841.50
Les éditions Yvon Blais	242.78
Climatisation G.S	382.22
P.G. Système d'inforamtion	2 388.81
M.R.C. évaluation	1 811.67
Marc Coté	39.03
Armand Imbeau	40.00
Alain Vallée	41.25
Urbatique	1 071.16
Picard & Picard	172.54
Croix Rouge	52.10
Comm Metro	1 196.00
Sylvie Beaulieu	505.81
Glam Inc (échelle esca)	334.15
M.R.C. journal	466.00
Bell Canada	147.66
Bell Mobilité	57.22
Fond de l'info; finan	6.00
Oricom	18.35
Hydro Québec	632.93
Comité cour école Saint-Laurent	400.00
Ministre des finances	816.55
Receveur général	476.52
Assurance vie desj	397.44
Équipement d'incendie Rive Sud	82.13
Les huiles Simon Giguère	2 109.84
Unicoop	22.84
Aurel Harvey	4 792.72
TOTAL	32 705.91
COMPTE A PAYER	
Mallette	2 185.48
Sylvie Beaulieu form Beaupré	42.35
C.S.S.T.	327.23
Ginette R Lemelin	558.00
Const Marlin	2 578.28
Annick Simard	572.00
Geatan Lemelin	810.00
TOTAL	7073.34

02-38

L'adoption des dépenses est proposée par Martin Giguère et secondé par Jules Roberge.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites
ci-haut.



N° de résolution
ou annotation

02-39

02-40

02-41

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-103

Sylvie Beaulieu
secrétaire trésorière

ITEM 5 DEPOT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2001

M. Yoland Dion, maire fait un bref résumé du rapport du vérificateur

Il est proposé par Dominique Labbé et secondé par Lina Labbé d'adopter le rapport du vérificateur tel que déposé.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

ITEM 6 AMENDEMENT AU REGLEMENT SUR LES NUISANCES # 02-37

ATTENDU QUE le conseil juge approprié d'amender son règlement sur les nuisances # 98-10-12

ATTENDU QUE un avis de motion a été donné par Gilles Vinet, conseiller lors de la session régulière du 4 mars 2002

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Martin Giguère et secondé par Lauréanne Dion d'amender le règlement tel que décrit ci-dessous.

ARTICLE 1 ajouter à l'article 8 l'alinéa a) *poussière* : l'épandage d'abat poussière, sera obligatoire sur les chemins publics et ou privés dans la zone 04-REC et ou il y a des activités commerciales.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 7 CONGRES ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX

-

Il est proposé par Jules Roberge et secondé par Lina Labbé d'autoriser la secrétaire trésorière à participer au congrès de l'association qui se tiendra les 15 16 et 17 mai 2002. Le coût étant de 345 \$.

ITEM 8 DEMANDE D'AMENDEMENT PISCINE CHEMIN DU CAP

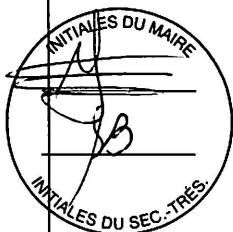
PROJET DE REGLEMENT 02-38

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT 03-92 INTITULÉ « REGLEMENT DE ZONAGE »

MODIFIER LE CHAPITRE 1X : NORME RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS ET USAGE AUTORISÉS DANS LES COURS.

MODIFIER L'ARTICLE 9.1 COUR AVANT EN Y AJOUTANT LE PARAGRAPHE 23.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François est régie par le code municipal et assujettie aux dispositions de la «Loi sur l'aménagement et l'urbanisme»



02-42

N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-François juge approprié de modifier son règlement de zonage 03-92.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Martin Giguère et secondé par Jules Roberge que le conseil de la municipalité de Saint-François adopte son premier projet de règlement tel que décrit ci-dessous.

ARTICLE 1 Modifier le chapitre 1X normes relatives aux constructions et usages autorisés dans les cours à l'article 9.1 cour avant en y ajoutant le paragraphe 23

23- les équipements de jeux extérieurs tels que les piscines, pourvu qu'ils soient implantés ou aménagés à au moins 1,5 mètres des lignes latérales du terrain, et ce uniquement dans la zone 08-H.

ARTICLE 2 Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ITEM 9 RÉPARATION & RÉNOVATION ENTRÉE # 2 ESCALIERS & PALIERS

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de 2 contrats pour les réparations de l'entrée Il est proposé par Dominique Labbé et secondé par Lina Labbé d'accorder le contrat à couvrir plancher Orléans pour un montant de 1 000 \$ dollars.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 10 DEMENADE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE C.B.I.O.

Il est proposée par Lauréanne Dion et secondé par Gilles Vinet d'accorder un montant de 50 \$ soit ¼ de page.

ITEM 11 VARIA M.R.C.

ITEM 12 PERIODE DE QUESTIONS

ITEM 13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Jules Roberge il est 9 h 00.

02-43

02-44

02-45